LES AMIS
DE SAINT-AUGUSTIN

PROJET DE RESOLUTIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 SEPTEMBRE 2015

PREMIERE RESOLUTION
Approbation du rapport sur l'activité de l'association pour l'année 2014 et ses perspectives

Les membres de l'association, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires telles que prévues dans les statuts, décident d'adopter le rapport sur l'activité de l'association pour l'année civile 2014 et ses perspectives ainsi que les opérations résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION
Approbation du rapport sur la situation financière de l'association pour l'année 2014

Les membres de l'association, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires telles que prévues dans les statuts, décident d'adopter le rapport sur la situation financière de l'association pour l'année civile 2014 ainsi que les opérations résumées dans ce rapport.

TROISIEME RESOLUTION
Approbation des comptes annuels pour l'année 2014

Les membres de l'association, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires telles que prévues dans les statuts, décident d'adopter les comptes annuels pour l'année civile 2014 ainsi que toutes les opérations qui y sont traduites.

QUATRIEME RESOLUTION
Renouvellement des membres du conseil d'administration

Les membres de l'association, statuant aux conditions de *quorum* et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires telles que prévues dans les statuts,

- constatent la démission de son mandat d'administrateur d'**Antoine Gosset-Grainville**, né le 17 mars 1966 à Paris, de nationalité française, demeurant à Paris (75008) 34, rue du général Foy, le remercient pour l'exécution de son mandat et lui en donnent quitus sans réserve ;

- décident de nommer comme administrateurs de l'association les membres fondateurs suivant :

  1. **Guillaume Besse**, né le 10 août 1958 à Nantes (Loire-Atlantique), de nationalité française, demeurant à Paris (75008) 35, rue du Général Foy ;

  2. **Emmanuelle Hedde**, née le 25 juin 1960 à Caen (Calvados), de nationalité française, demeurant à Paris (75008) 34, rue du Général Foy ;

  3. **Omer Gourlet**, né le 24 mai 1958 à Toulon (Var), de nationalité française, demeurant à Paris (75017) 16, rue Jouffroy-d'Abbans ;

  4. **Vincent Grivet**, né le 27 avril 1963 à Paris, de nationalité française, demeurant à paris (75008) 15, rue d'Edimbourg ;

  5. **Matthieu Vincent**, né le 10 février 1973 à Paris, de nationalité française, demeurant à Paris (75008) 18, rue Montalivet ;

- décident que les administrateurs ne percevront aucune rémunération pour leur mandat mais auront droit au remboursement des frais et débours qu'ils auront réellement et raisonnablement engagés dans l'intérêt de l'association pour l'exercice de leur mandat, sur présentation et conservation des justificatifs y afférents.